



Douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Distr. limitée
14 avril 2010
Français
Original: anglais



Salvador (Brésil), 12-19 avril 2010

Rapport du Comité II sur le point 8 de l'ordre du jour et l'Atelier 2

Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 12 avril 2010, le Congrès a confié au Comité II le programme de travail suivant, conformément à la résolution 63/193 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a approuvé le projet de programme de travail tel qu'il a été entériné par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, organe préparatoire du Congrès, à sa dix-septième session, et tel qu'il est exposé dans le document présentant l'ordre du jour provisoire annoté et l'organisation des travaux adoptés par le Congrès (A/CONF.213/1).

a) Point 8 de l'ordre du jour intitulé "Tendances récentes dans l'utilisation de la science et de la technique par les délinquants et par les autorités compétentes pour lutter contre la criminalité, notamment la cybercriminalité";

b) Atelier 2: atelier consacré à l'Étude sur les meilleures pratiques des Nations Unies et d'autres entités concernant le traitement des détenus dans le système de justice pénale.

2. À la même séance, le Congrès a élu par acclamation M. Matti Joutsen (Finlande) Président du Comité II.

